

Paris,  
le lundi 28 novembre 2016

**Émetteur :** Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines  
Dorothee GIRARD, Chef de projet RH - Ucanss - Kevin DENEUX, Chef de projet RH - Ucanss - Mail :  
bde@ucanss.fr

**Objet :** Nouvelle version de la Bourse des Emplois

Madame, Monsieur le Directeur,  
Madame, Monsieur le Médecin Conseil régional,

Dans le cadre de l'adaptation de son offre de service aux besoins des organismes, l'Ucanss, en étroite collaboration avec les caisses nationales, a engagé des travaux d'amélioration de l'outil conventionnel de diffusion des offres d'emplois. Alimentée en temps réel par les recruteurs, la bourse des emplois a reçu plus de 2 millions de visites en 2015 et a recensé un volume de 5 156 offres (tous régimes et toutes branches confondus) correspondant à près de 35 000 candidatures.

La nouvelle version de la bourse des emplois, qui sera en ligne à compter du 25 novembre 2016, reprend la solution informatique actuellement utilisée, permettant ainsi aux recruteurs de retrouver rapidement leurs repères. Pour autant, elle comprend des améliorations importantes en termes de fonctionnalités afin de simplifier ou de sécuriser la gestion des recrutements. Les principales évolutions sont les suivantes :

- **1- Diffusion des offres, sans ressaisie, sur des sites partenaires**

Si la Bourse des Emplois s'appuie toujours sur deux canaux de publication, l'un sur le site [www.ucanss.fr](http://www.ucanss.fr) et l'autre sur le site [www.lesmetiersdelasecuritesociale.fr](http://www.lesmetiersdelasecuritesociale.fr), d'autres sites de publication des offres ont été rajoutés tels que l'APEC, Pôle Emploi ou encore les sites dédiés aux personnes en situation de handicap (Agefiph, Jobekia...). La possibilité de publication sur le site de [la.cafrecrute.fr](http://la.cafrecrute.fr) est également maintenue pour les organismes de la branche Famille. L'ensemble de cette multidiffusion d'offres automatique est gratuite sera accessible sur un même écran, par sélection dans une liste proposée.

- **2- Candidatures en ligne aux offres d'emplois d'agents de direction**

A l'image des autres salariés, la postulation en ligne est maintenant possible pour les offres d'emplois relatives aux fonctions d'agents de direction ainsi que la réception et le traitement des candidatures.

- **3- Création de viviers de mobilité**

Enfin, dans un objectif de favoriser la mobilité au sein du Régime général, une refonte du vivier de souhaits de mobilité a été réalisée et un dispositif spécifique à destination des agents de direction a été créé.

- **4- Demandes de dérogation de diffusion des postes à l'EN3S**

Pour ce faire, des nouvelles modalités de gestion sont mises en œuvre durant la période concernée, grâce à la dématérialisation du processus. Il consiste en l'envoi automatique d'un message demandant à l'En3S de donner son accord pour la publication de l'offre. Le recruteur reçoit l'information de l'En3s et, en cas de validation, peut publier l'offre. Ce processus empêche la publication de l'offre dans l'outil tant que l'En3s n'a pas validé la demande de publication.

- **5- Intégration des campagnes de recrutement des inspecteurs et contrôleurs du recouvrement dans le même outil de recrutement**

La Bourse des emplois inclut désormais les processus spécifiques aux recrutements des inspecteurs et contrôleurs du recouvrement pour la branche Recouvrement.

La Bourse des emplois est compatible avec Internet Explorer version 11 et avec Firefox. Pour le fournisseur de la solution, l'Ucanss préconise d'utiliser Google Chrome, ce dernier permettant d'utiliser pleinement les fonctionnalités de l'outil. Sous réserve de la compatibilité avec la politique informatique de votre réseau, ces navigateurs peuvent être téléchargés gratuitement et installés localement par vos services informatiques sur les postes de travail individuels des personnels en charge du recrutement et de la gestion de carrière des agents de la Sécurité sociale.

Pour permettre aux utilisateurs de découvrir les améliorations apportées et de s'appropriier l'ensemble de ces nouvelles fonctionnalités, l'Ucanss, en partenariat avec son prestataire Lumesse, organise depuis le 4 novembre et jusqu'au 10 janvier 2017 plusieurs journées de démonstration sur Paris et dans les villes de Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Marseille et Nantes. L'inscription à ces journées a fait l'objet d'une communication dédiée en date du 12 octobre et de nombreux participants ont d'ores et déjà participé aux sessions.

Toutes les caractéristiques de cette nouvelle bourse des emplois sont présentées dans le document en annexe de cette lettre.

Afin d'accompagner les recruteurs dans l'utilisation de l'outil, des guides sont également disponibles sur le site de l'Ucanss dans l'espace ressources humaines/volet recrutement.

Espérant que ces améliorations seront de nature à vous apporter toute satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric  
Directeur

### **Document(s) annexe**

**(s) :**

- Modalités opérationnelles de la nouvelle bourse des emplois,